

ETUDES SOCIALES

Instruction publique = loi de l'Etat

De l'analyse des instruments propres à l'école l'enfant en reconstruira l'organisation et la reconnaîtra comme institution réglée par la Constitution et les lois.

dans le présent

- norme

L'école

dans le passé

- tradition

Objectif cognitif: approche de l'enfant au concept de "loi"

INSTRUCTION
nécessité de transmettre -
la culture et le savoir

**enchaînement
des connaissances**

- phénomène social et historique
- tout phénomène social entraîne une organisation
- l'avocation à l'instruction

**vers la prise
de conscience de:**

la composante
communicative

composante
sociale

**intuitions des
rapports interrelationnels
entre composantes
de la communauté.**

Objectif formatif: prise de conscience du moi social: l'enfant se retrouve soi-même dans un système social qui s'intéresse, particulièrement, à lui.

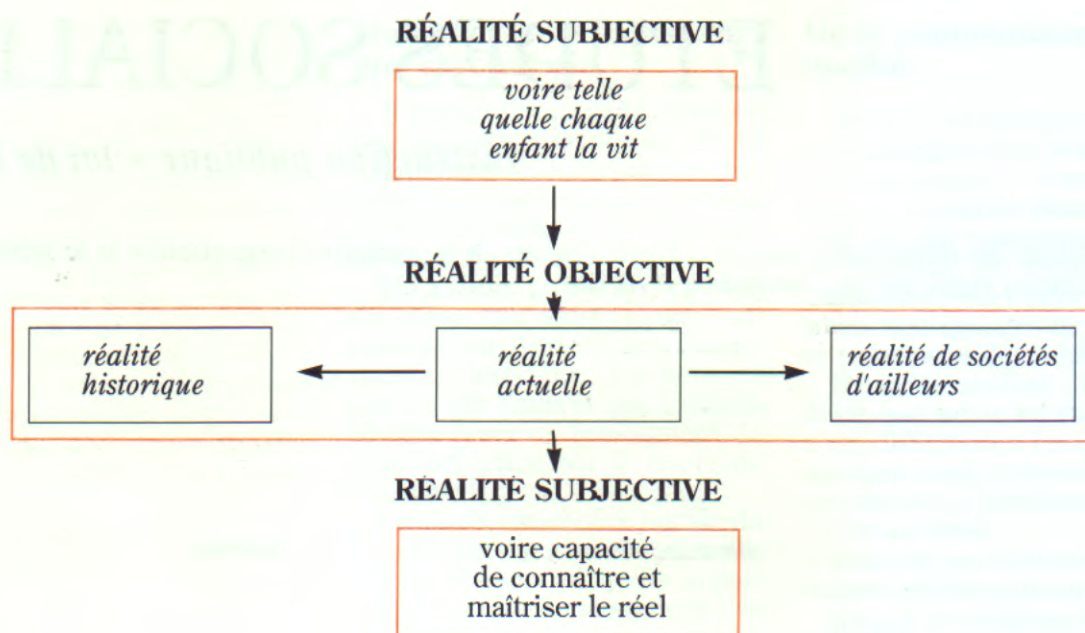
Lorsqu'il s'agit de l'appropriation d'un concept chez l'enfant il faut considérer que celui-ci est l'aboutissement d'un long travail d'analyse et de réflexion sur des données du vécu d'où ressortent les éléments, apportant les connaissances indispensables au développement des capacités d'élaboration qui infère le concept même.

Les éléments permettant d'inférer le concept de loi à partir de l'étude des documents propres à l'école pourraient être:

- **obligation:** l'école est un droit-devoir de tout citoyen
- **gratuité** des instruments de l'école (instituteurs, locaux, livres, transports...)
- **égalité** des programmes et des documents certifiant l'ac-

complissement de l'obligation
- **valeur officielle** des certificats
- **début à un moment donné** de l'histoire d'une loi qui régle l'instruction publique et en décide les contenus.

Ces prémisses posées, le déroulement de l'activité pourrait être le suivant:



La première activité de recherche, les représentations mentales de chaque enfant émergées, porte sur l'analyse des instruments de l'école pour arriver à en définir son organisation administrative.

QUELQUES SUGGESTIONS POUR FAIRE EMERGER LES REPRESENTATIONS MENTALES DES ELEVES

Comme pour toute activité le point de départ est l'idée que l'enfant s'est construite sur un sujet donné, ceci pour que l'élève, prenant en compte sa façon propre de maîtriser une réalité, ses connaissances, ses ignorances, soit impliqué dans la recherche et s'active.

Le questionnaire est l'instrument le plus répandu et exploité pour repérer des données, mais dans cette situation il présente des limites par rapport à l'objectif poursuivi, voire: *comment l'enfant situe lui-même et l'école dans la société où il vit.*

On est là face à un objectif qui dépasse la collecte de connaissances et vise plutôt le repérage de l'organisation que l'enfant a donnée à certains aspects de la réalité.

On demande à l'enfant une réflexion sur son vécu aussi complexe que la recherche dans laquelle il sera engagé.

Dans ce sens la *première limite* relève de la *formulation des questions*: le maître est un adulte connaissant et maîtrisant très bien la réalité-école, il va donc structurer son questionnaire d'après l'organisation réelle de l'instruction publique.

De cette façon le questionnaire impose à l'enfant une démarche de réflexion lui demandant de s'exprimer aussi sur des aspects sur lesquels il n'a peut-être jamais retenu son attention. Donc l'élève, pressé par la requête, répondra de façon non réfléchie. En d'autres termes un questionnaire n'a pas l'efficacité nécessaire pour mettre l'enfant face à sa propre conception d'une certaine réalité c'est-à-dire face aux connaissances qu'il possède et aux explications qu'il s'est données par rapport à certains aspects de la réalité.

Des textes narratifs

Un récit écrit peut être utilisé comme le lieu où l'enfant exploite ses représentations du réel pour construire des situations imaginées.

Les suggestions pour les textes sont fort nombreuses; j'en cite une: *le robot Pierrot a quitté, depuis quelques temps, la famille de Jean Paulet où il vivait depuis sa naissance pour aller habiter Roboty. C'est Roboty un village de la Vallée d'Aoste abandonné par les hommes dès qu'il a été saccagé par une avalanche. Un groupe de robots en a pris possession et a décidé de l'organiser sur le modèle de la société des hommes. L'enfant Pierrot pense de donner une aide aux adultes en demandant à son petit ami Jean Paulet pour*

quoi dans le pays des hommes il existe l'école, et comment il faut s'y prendre pour instituer l'École et la faire fonctionner. Aujourd'hui Pierrot est chez Jean. Les deux enfants bavardent longtemps: Jean parle de sa vie d'écolier, Pierrot conte ses expériences. Enfin Pierrot avance ses requêtes. Jean lui fournit des informations assez détaillées.

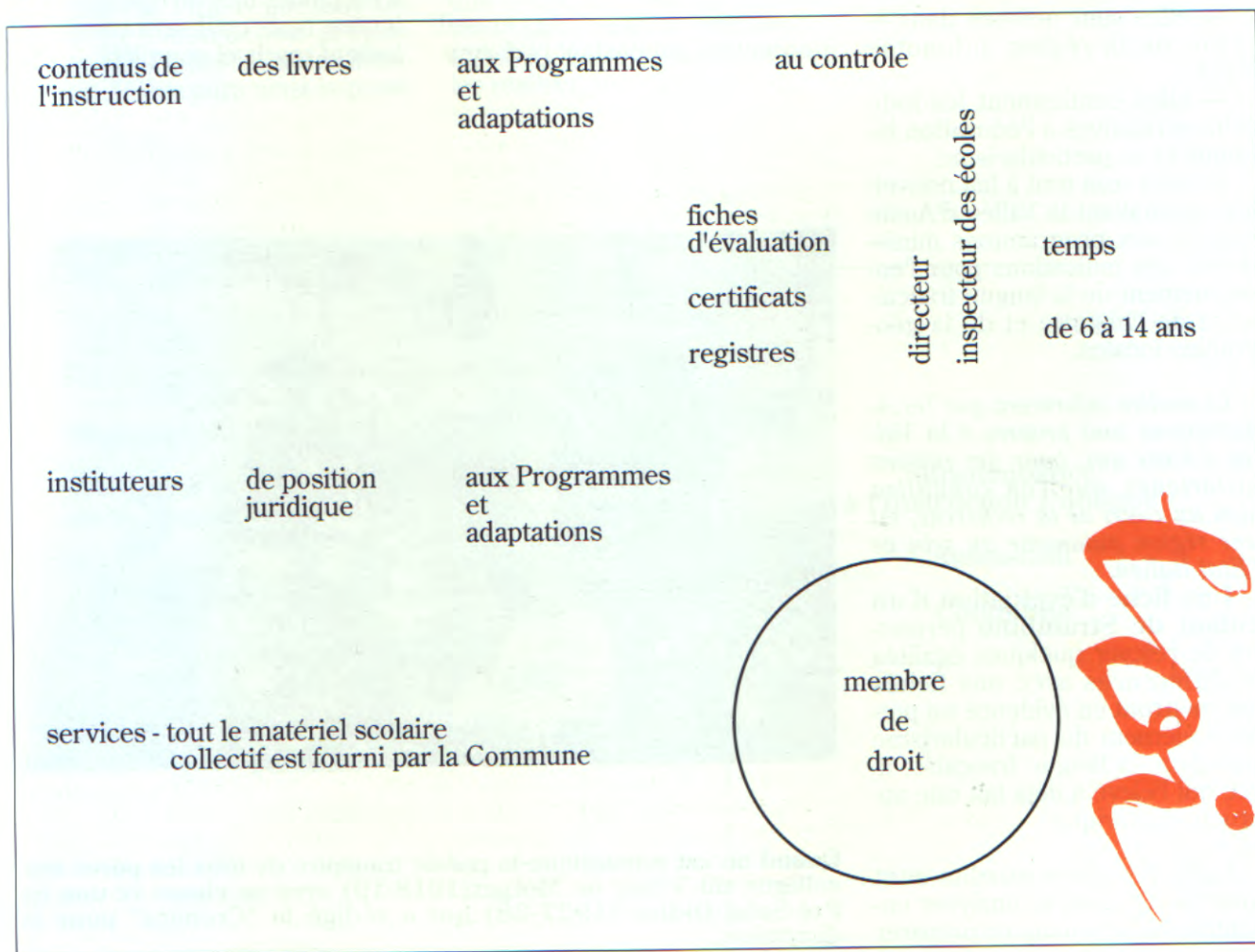
Les réponses des enfants tant au niveau du contenu que de l'attitude des élèves (sûreté, incertitude, recours au maître) au cours du développement du travail ne sont pas prévisibles, donc on ne peut pas imaginer un schéma organisant les données repérées et préparant le déroulement successif de la recherche égal pour toute la classe, par contre il est sûr qu'un tel

texte est un déclencheur d'intérêts.

Les élèves seront, en effet, surpris de *découvrir*, de par la lecture des rédactions individuelles à toute la classe, *que tout en étant qu'une la réalité de l'école, les "informations" qu'ils ont envisagées sont différentes* et encore que quelques-unes d'entre elles tiennent du vrai, d'autres sont imaginées. La problématisation débutera spontanée, le maître l'appuiera et la renforcera entamant un débat qui provoquera chez chaque enfant: *la prise de conscience que ses connaissances sont incomplètes et donc son adhésion à la recherche du vrai.*

Le schéma qui suit apporte des suggestions sur l'utilisation des instruments

schéma



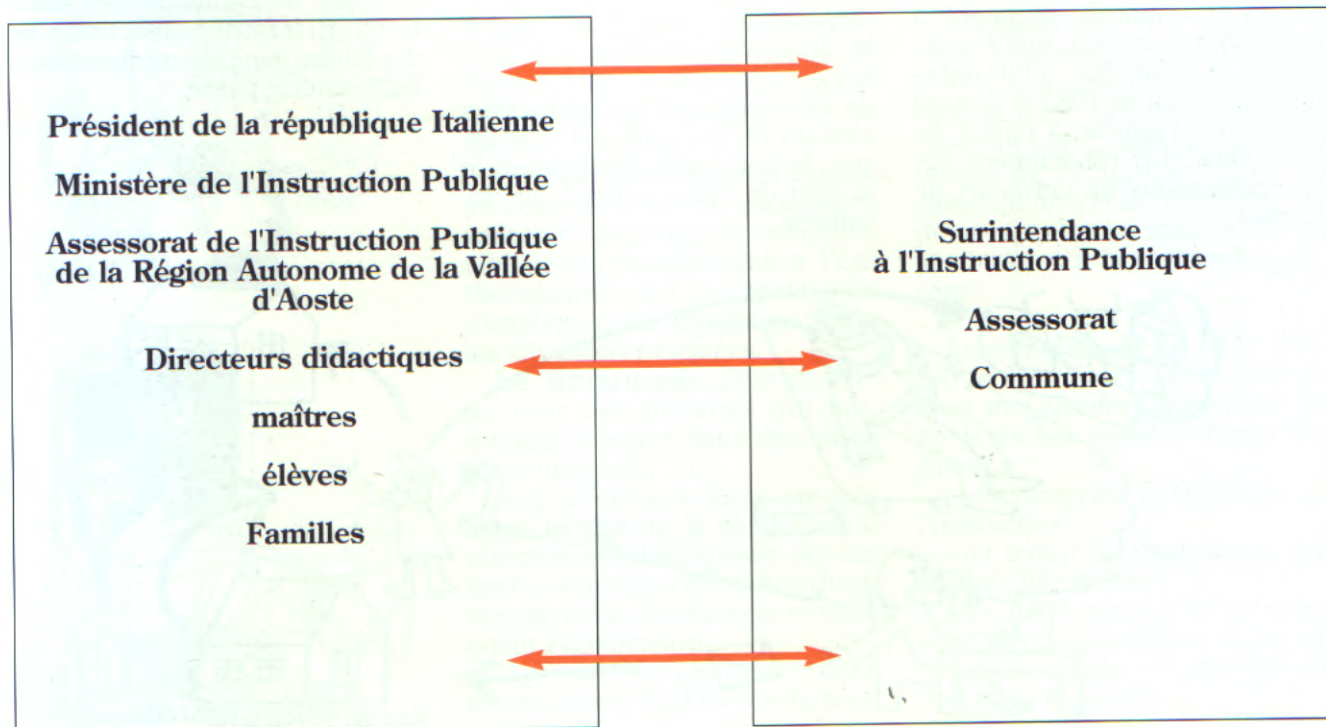


26 gennaio
 Tutti presenti
 Si prosegue a passi lenti nello
 svolgimento dei programmi.
 Nessun avvenimento importante da
 segnalare -
 Inverno mite; senza nevichi
 e senza attrattive.

Encore un schéma.

Le schéma ordinateur pourra être axé sur deux ensembles comparés, l'un reportant les voies de l'instruction proprement dite, l'autre les voies financières, l'élève aura ainsi la possi-

bilité d'inférer les deux points clés de l'avocation de l'Etat à l'Instruction publique: l'Etat établit les indications sur les contenus et les méthodologies à suivre et garantit les conditions matérielles, voire financières pour les réaliser.



Procédures bureaucratiques.

Le "schéma de l'Entendant" pourra occasionner la recherche d'autres "procédures bureaucratiques", dont l'une pourra être le parcours suivi par les remplacements: le maître titulaire fait demande de congé au directeur qui se charge de nommer un remplaçant et de communiquer le tout à la surintendance qui s'occupe du paiement des maîtres. Le schéma sera encore très simple et ne prendra pas en compte tous les détails de cette opération.

Finalement le *but* qu'on vise à ce moment chez l'enfant n'est pas l'apprentissage précis du déroulement d'une situation donnée, mais *l'approche au concept d'organisation sociale*.

L'enfant infère par ce travail des éléments allant dans ce sens: il prend conscience que la réalité qui paraît à son expérience se dérouler si simplement et spontanément résulte d'une organisation assez complexe.

LOCALISATION DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE DES DONNÉES

Temps.

La date de quelques-unes des informations est un élément renforçant le concept de changement voire de perpétuel devenir de la réalité humaine.

Des programmes on apprend qu'ils sont nouveaux, qu'ils substituent ceux de 1955, qu'ils ont été approuvées en 1985 et ils sont entrés en vigueur à partir de 1987 (Les N.P. renseignent sur les motivations de cet écart de temps).

Les adaptations sont datées de 1988 et leur entrée en vigueur entraîné la transformation de l'organisation scolaire, que l'élève est en train de vivre.

La date des "Decreti Delegati" dit enfin que la famille a été appelée à la gestion de l'école il n'y a pas longtemps.

L'espace

On localisera sur la carte géographique les différents bureaux et on marquera l'étendue de la circonscription scolaire.

Le financement public

L'un des possibles commentaires des élèves sur toute cette organisation est sans doute "L'Etat alors est très riche"; il peut fonctionner d'occasion pour aborder la fonction administrative de l'Etat. La gratuité des services sociaux résulte de la redistribution de l'argent que l'Etat perçoit sous différentes formes de tout citoyen travaillant.

On ne s'engagera pas, à partir de cette réflexion, dans une recherche, dans le domaine des impôts: elle a été prévue ailleurs, mais on fondera sur la prise de conscience que *les services sont des biens appartenant à toute la communauté qui les paie de par son travail*.

Nous en sommes à la "leçon d'éducation civique" portant sur le droit/devoir du citoyen: les services scolaires sont un droit de l'élève qui a le devoir de bien s'en servir, les impôts sont le devoir, le bon usage de l'argent de la part de l'Etat le droit du travailleur.

Le but de l'instruction publique envisagé par l'Etat.

La recherche se terminera par le repérage des buts que les N.P. attribuent à l'instruction.

L'élève recevra ainsi une confirmation des intuitions qu'il avait explicitées dans sa "*réaction d'entrée*" et il renforcera l'idée que *son instruction est indispensable à l'intégration sociale*. Il se produit ainsi, chez l'enfant, un *premier réajustement des intuitions l'acheminant vers l'appropriation des connaissances*.

On touche ici à la composante communicative (selon la définition donnée sur le n. précédent de la revue) et à ses relations avec la composante sociale de la communauté. L'Etat envisage les objectifs de l'éducation des jeunes et il assure les conditions pour qu'ils soient atteints.

La contextualisation du phénomène école dans quelques communautés du passé, mettant en évidence différentes expressions de ces deux composantes, renforcera la prise de conscience de leur existence et de leurs relations.

La synthèse finale de toute la recherche sera donc: **de nos jours en Italie, l'instruction publique est avoquée par l'Etat.**

Cette information engendre la curiosité de connaître des situations différentes. L'activité se déploiera dans deux directions: l'actualité, le passé.



VERS LE PASSE

La connaissance de situations différentes des connues provoque des comparaisons qui renforcent la prise de conscience de la réalité présente.

Et quand l'école n'était pas avocation de l'Etat?

Quand on franchit les limites du présent et que le moyen de transport des visiteurs sur le terrain du passé est un document le chauffeur est assailli par une foule de craintes.

Il s'agit de doutes fertiles s'ils provoquent la réflexion des maîtres.

Il relèvera en effet de la confrontation entre maîtres des différentes procédures adoptées et des résultats obtenus la définition d'une didactique optimale.

La revue voudrait bien être le provocateur et le diffuseur de ces confrontations et pour ce faire elle énonce une première réflexion.

La métaphore de la promenade contient l'idée de expérience agréable. Le plaisir de cette activité sera proportionné à l'enthousiasme et à la capacité de s'impliquer, les imaginant, dans les situations évoquées.

Le document n'est que le porteur des données qui permettent d'entrer dans des situations du passé.

Son décodage sera un moment, vivant de la participation affective et intellectuelle des enfants, sauvegardant l'enthousiasme de la découverte et sollicitant l'implication.

Il revient à chaque maître d'envisager d'après les habitu-

des de la classe, des méthodes de lecture intéressantes.

La visite correspond à la narration, voire à la reconstruction individuelle ou par groupe de la situation étudiée.

Le musée qu'on visitera est un peu différent du fait qu'il sera vide et que chaque groupe y organisera les données avec une touche d'originalité, propre de la façon individuelle de percevoir.

Le chauffeur se sent finalement rassuré sur la bonne réussite et son enthousiasme de guide, dépasse celui des voyageurs et le sollicite.

Validité des documents

La validité des documents relève de l'accès à l'information pure à l'expression naturelle du moment de vie qu'ils offrent aux enfants.

Les documents que l'on présente permettent de contextualiser l'organisation de l'école à des moments différents du passé.

Cette expérience de passé intégrera celle de présent pour réussir l'atteinte des objectifs envisagés et reportés en début d'article.

Comme pour tout voyage la préparation est très importantes: il faudra donc partir sachant bien où l'on ira et intrigués par ce qu'on découvrira.

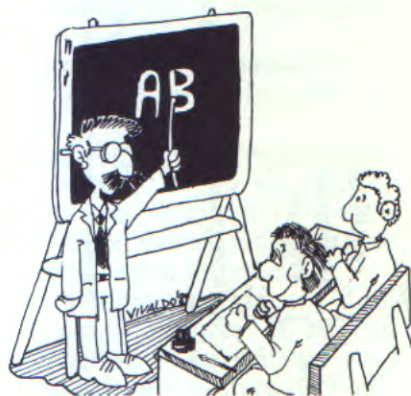
Les préparatifs de ce voyage ont débuté lors du commencement de la recherche sur l'école; le dernier prévoit une brève course dans la précédente recherche sur la famille, juste le temps de récupérer l'idée du passé qu'on s'était bâtie et de repérer quelques informations pertinentes à la recherche présente.

Le recensement de 1881 comporte l'article "Instruction" dont une lecture analytique apporte un bon nombre d'informations:

- on recensait la diffusion de l'instruction

- on textait les compétences suivantes : lire et écrire

Les différences du présent sont si considérables qu'on se retrouve sans s'en apercevoir déjà dans le passé.



ECOLE en VALLEE d'AOSTE

Sources Hône Avise Courtil Aymavilles QVARTO PRAETORIO (p.r. AOSTIA)
 Hône Gourmareur Commune de Hône

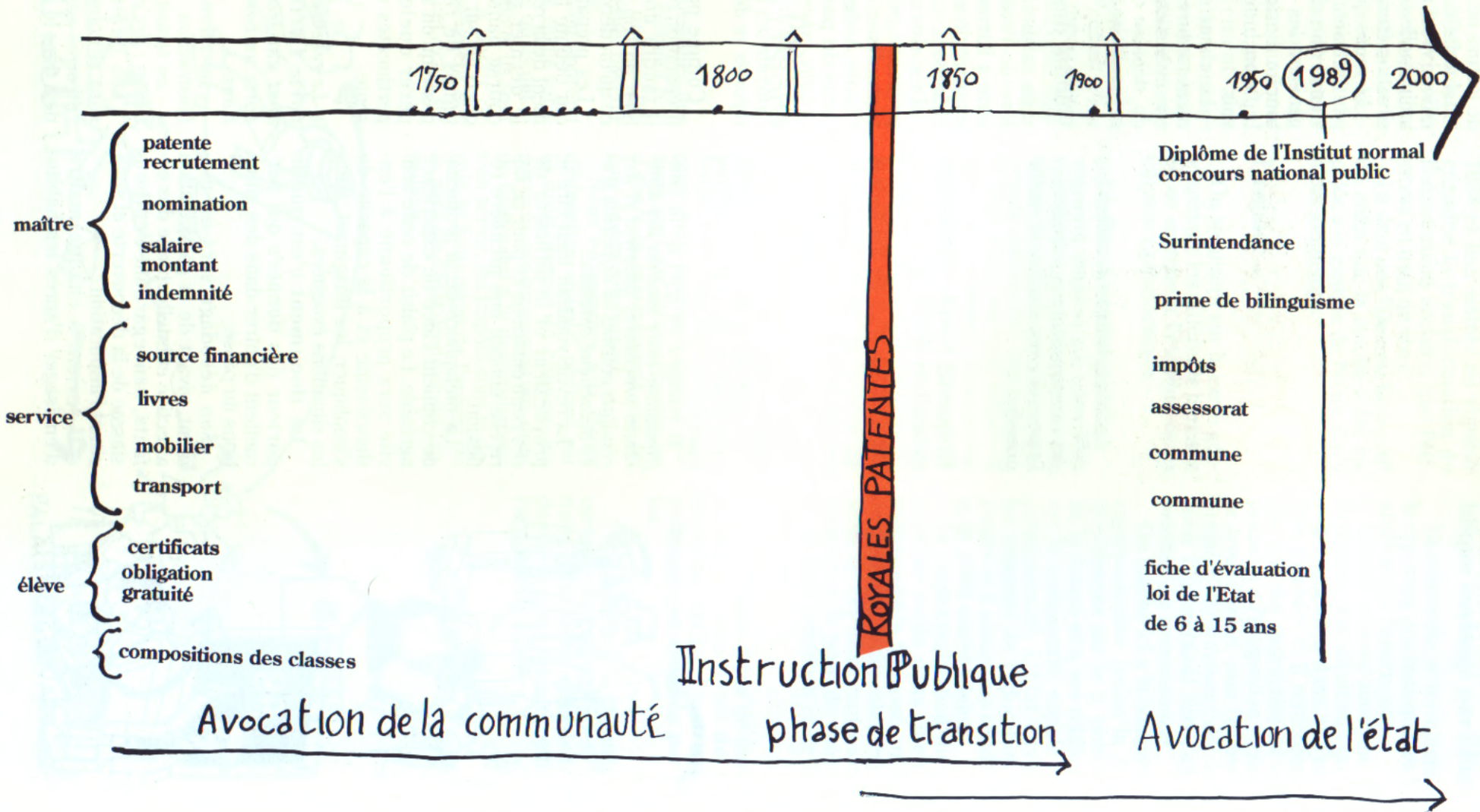


TABLEAU POUR LA COLLECTE DES DONNÉES

Avant d'aborder l'étude des documents il sera utile de préparer un tableau à double entrée qui servira aussi bien pour la collecte des données que de guide au repérage des mêmes.

Ce tableau prend en considération les composantes de l'école et leur expression dans l'actualité. Il faudra laisser un bon espace entre les différents énoncés pour les mettre à jour tour à tour que l'on repèrera des variantes (ex. maître pour les garçons, maîtresse pour les filles, etc.).

L'abscisse correspond à la ligne du temps partagée en scansions de cinquante ans.

Au-dessus de l'abscisse, une flèche marquant la date sur la ligne du temps, seront documentées les sources, au dessous, en correspondance de la flèche, seront transcrites les données repérées.

La ligne verticale en couleur, imposée à ce moment par notre moyen de communication, ne sera tracée par les élèves qu'au moment où ils repèreront l'information que les Royales Patentes définissent le début officiel de l'avocation de l'Etat à l'Instruction.

Le tableau terminé, on l'analysera en laissant de côté tout ce qui est au-dessus de l'abscisse.

La lecture verticale contextualisera les différentes organisations,

la lecture horizontale permettra de percevoir le mouvement du temps et d'en inférer la vitesse et la durée de par les changements et les permanences.

On envisagera, enfin, trois moments:

- **le premier caractérisé par l'avocation de la communauté**

- **une phase de transition**

- **l'installation du rôle de l'Etat**

finalement la nouvelle situation se meut selon un rythme scandé par la fréquence et la quantité de composantes qui se modifient à son intérieur.

On pourra repérer les données pour compléter le tableau (programmes - certificats, etc.) s'appuyant sur le livre "L'ECO-



Fachard (Sarre) Vieille école
Au rez-de chaussée
il y avait la laiterie



LE D'AUTREFOIS EN VALLEE D'AOSTE" édité par l'A.V.A.S et distribué par l'administration régionale à tous les maîtres en service et à toutes les circonscriptions scolaires.

Notes. N'ayant aucune valeur officielle on suppose qu'aucun certificat n'était délivré avant 1822.

- La classe se tenait dans une pièce qu'on louait de la paroisse ou de quelques particuliers.

DOCUMENTS

1er groupe

Le premier document a été fourni par le maître Raimondo MARTINET qui vient de publier son ouvrage "LES ÉCOLES DE HONÉ ET LEUR HISTOIRE".

Les deux autres documents ont été tirés des "Etats des Paroisses en 1786" conservés aux archives épiscopales.

C'est l'"Etats des paroisses" un recueil de comptes-rendus de la situation des biens immobiliers et mobiliers de la paroisse et de son activité, que le curé faisait à l'évêque. Le recueil n'est pas complet, quelques communes y manquent, les présentes, toutes, prennent en considération le chapitre école.

Ces trois manuscrits tout en étant propres à chacune des trois paroisses, ont tellement de données communes qu'ils permettent d'inférer la situation générale de toute la V.d.A.

Il s'agit de deux sources documentaires différentes qui, en quelques sortes, s'intègrent et permettent de repérer les promoteurs de l'école et certains aspects administratifs de son organisation.

Documents historiques tous les trois, mais produits par des autorités ayant un rôle différent. Les relations des curés sont

des documents internes de l'église, l'acte notarié a une valeur publique: ils en sont témoins les timbres apposés à l'entête, sur chaque feuille et à la fermeture de l'acte.

- **L'acte de fondation de l'école de Courtil** toujours fourni par le maître Raimondo MARTINET permet de constater la permanence d'une tradition dans le temps et de repérer encore d'autres données, nécessitant d'écoles de village, par ex. renforçant la prise de conscience que l'instruction est une exigence de la communauté.

Dossier complet sur la nomination des maîtres d'école repéré dans les archives communales d'Aymavilles.

La valeur de ce dossier réside dans son exhaustivité, qui

est rare à repérer dans les pièces d'archives, par contre la situation considérée est fort particulière du fait que la commune d'Aymavilles: avait deux paroisses, la *consorterie* de Viegs et Sylvenoire, relevant de donations faites par les seigneurs de Challant, et un comte, conseiller communal, mais ces données seront négligées, on ne prendra en compte que les informations inférant la reconstruction de l'organisation générale extensible à toute la région.

On a ainsi un aperçu sur la **figure du maître** dont on peut relever des changements: c'est le conseil communal qui recrute et nomme les maîtres suivant les dispositions de l'Intendant, qui approuvera les nominations faites, et après l'avis favorable de l'évêque enfin, l'année scolaire terminée, il approuve la conduite des enseignants.

Le conseil référençant les enseignants selon leur titre d'étude ne prend pas en considération les maîtresses qui sont finalement moins salariées que les collègues hommes. *Sans l'aborder de façon systématique l'enfant touche au domaine du social.* Cette approche spontanée et vivante, les filles vont s'y prendre, confirme la validité pédagogique du "document".

Le document relatif à l'approbation de l'Evêque fait référence aux ROYALES PATENTES, on relèvera l'information et on le marquera sur la "situation de départ".

- LES ROYALES PATENTES, ainsi appelées du fait qu'il s'agissait de lettres ouvertes, contenait des dispositions obligatoires. En ce qui concerne l'école en 1922 elles demandaient aux communes de se charger de l'instruction populaire.

- décret-loi royal de 1936 et deux bulletins scolaires.

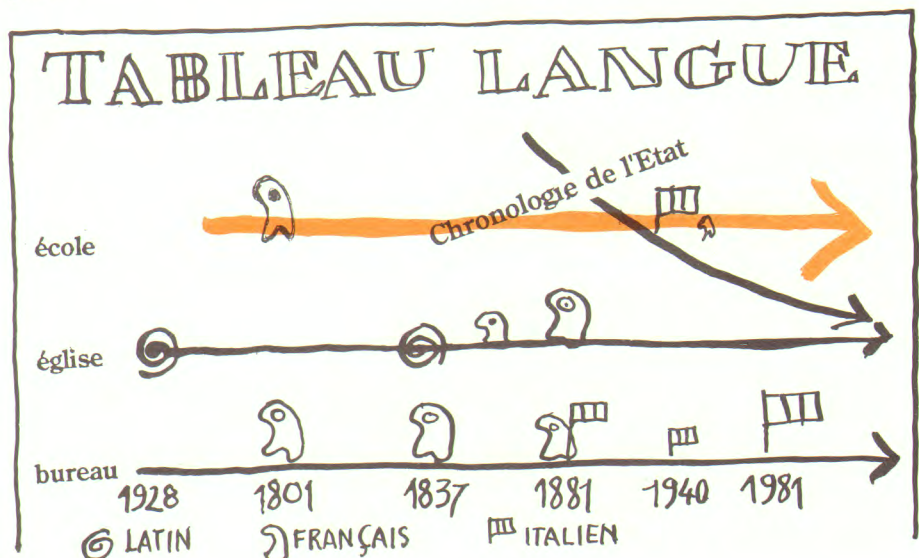
Les N.P. que les élèves ont déjà approchés, apportent l'indication regio, decreto-legge 1936.

Quelques informations sur ce décret paraissent donc nécessaires et elles sollicitent une approche à l'école de cette époque.

On saisit de ces bulletins l'occasion pour revenir au tableau langue et le compléter en ajoutant aux deux déjà envisagées la ligne chronologique de l'école.

Comme le manque de la langue française dans les bulletins intriguera les élèves à en connaître les raisons et qu'une certaine familiarité avec les textes des lois s'est affirmée chez les élèves ou leur proposera la lecture des articles du **décret royal du 1er octobre 1923 n. 2185 (Riforma Gentile)** relatifs à la langue d'enseignement dans les écoles italiennes.

Les informations qu'on en tire apportent une réponse immédiate aux besoins cognitifs de l'enfant, mais, surtout, mis en relation avec l'école selon leurs respectives chronologies déclenchent les premières intuitions visant la compréhension des transformations voire de l'événement historique.



Conclusion

Les documents lus et le tableau terminé, on déduira que **l'instruction** a été pendant longtemps **avocation de la communauté** qu'elle est, ensuite, devenue avocation de l'Etat.

On pourra aussi analyser la **phase de transition**, s'appuyant encore sur le concept de changement/permanence.

Naturellement on reportera toutes ces informations dans la situation de départ et on localisera sur la carte du pays les vieilles écoles. On notera aussi l'église et la commune comme éléments importants de deux *périodisations*.



PERMANENCES

Historicisation du passé:

de l'analyse d'une situation du passé à la recherche de ses actualités dans le présent.

Les organisations de l'école valdôtaine, étant dans le passé fort originelles par rapport au présent, sollicitent l'élève à savoir si elles ont disparu ou si elles vivent encore dans le présent.

Les "sussidiates" sont une "permanence" des écoles d'hameau au sujet desquelles il est facile de repérer des délibérations du conseil communal, n'ayant elles disparu qu'il y a très peu d'année.

Les trois écoles privées d'Aoste:

Don Bosco des soeurs salésiennes

Saint Joseph des soeurs de Saint Joseph

Saint Ours de la paroisse de Saint Ours

sont une "permanence" de la vocation éducatrice de l'église.

Lecture à l'appui: "ALLE FRONTIERE DELLO STATO" - MARCO CUAZ, Franco Angeli Ed..



VERS L'ACTE QUALITE

La visite à une communauté actuelle différente de la nôtre est guidée par soeur AUSILIA, au siècle ROMILDA CHARRIER, des soeurs de St. Joseph d'Aoste. Consultée en tant que témoin direct, elle a été longtemps, missionnaire à Madagascar où est installée une mission du diocèse d'Aoste, soeur Ausilia nous a fait cadeau d'une narration vive, efficace, incisive et d'une riche documentation photographique.

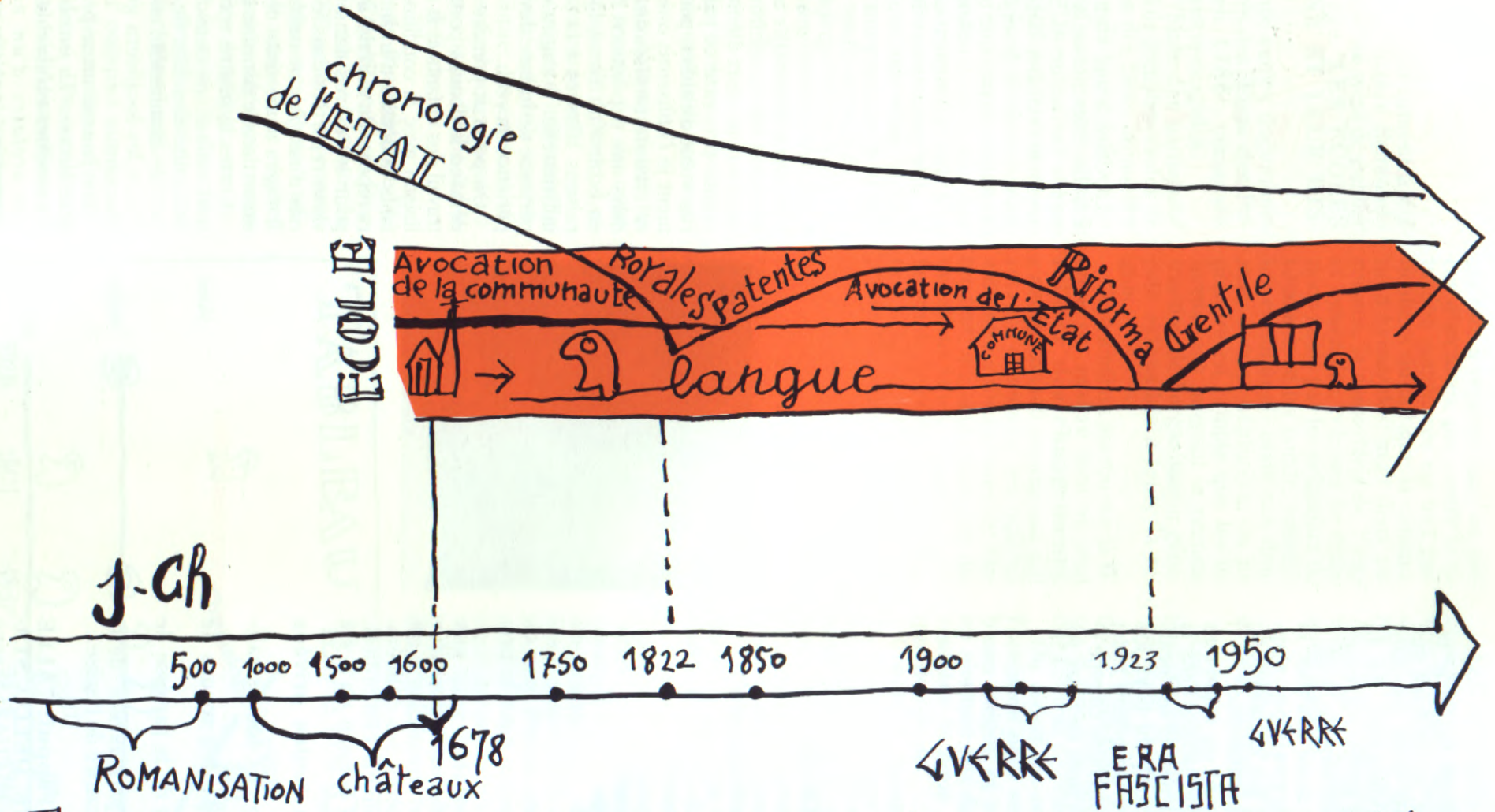
Ce récit pourrait avoir une exploitation didactique systématique axée sur la confrontation avec les nombreux éléments de la réalité présente et passée que l'on vient d'étudier, personnellement je l'utiliserais comme lecture vivante impliquant l'enfant dans une expérience l'habillant en écolier différent, les comparaisons laissées à la sensibilité individuelle. Il s'agira d'une expérience de lecture devenant expérience du vécu.

On pourrait prendre en considération la donnée portant sur le travail des enfants et la mettre en liaison avec la condition des enfants valdôtains d'antan. On pourra repérer du matériel intéressant pour les élèves dans les interviews reportées dans le livre "L'école d'autrefois en vallée d'Aoste". Il s'agira d'une visite de sensibilisation dans le domaine du social.

Certes le maître vérifiera que tout enfant ait conscience de l'actualité des faits de leur rapport de simultanéité avec sa réalité et les localisera géographiquement.

On pourra aussi profiter des deux lectures "La journée scolaire d'un enfant chinois" et la "journée scolaire d'un enfant de Strambino", publiées sur le n° 3 de la revue.

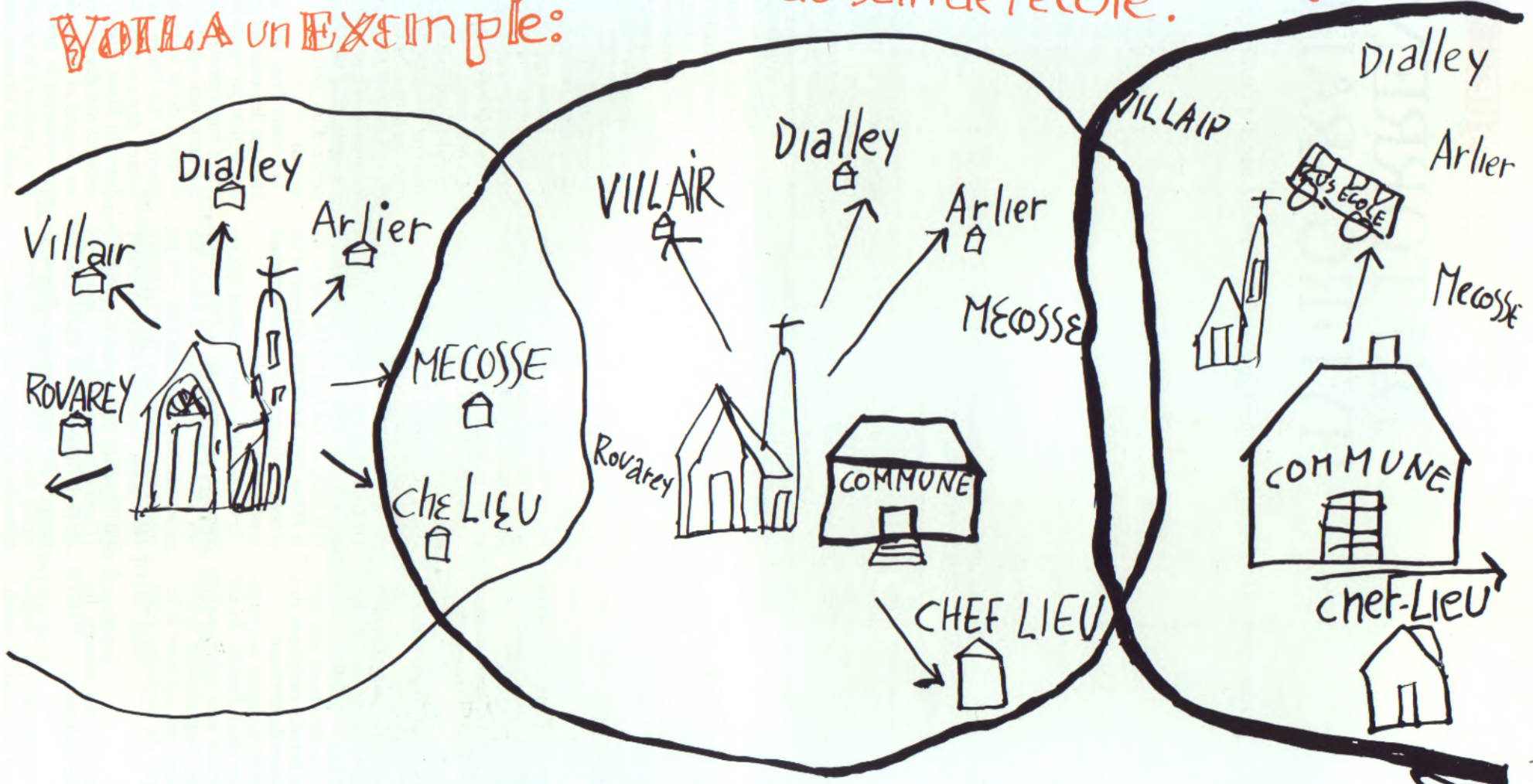
Situation de départ: Exemple de collection de données



HAUTE ESPACE, la ligne du temps est assez imprécise, mais finalement ce schéma ne veut que faciliter la lecture de l'énoncé théorique. On a repris la symbolologie de la langue du n° précédent.

Naturellement dans "la situation de départ" on ne peut organiser les données que d'une façon très synthétique et symbolique. Il est donc nécessaire d'en reprendre quelques-unes à part. Il est intéressant, dans ce cas de contextualiser en détail "l'Eglise" et "la commune" dans leur mouvement au sein de l'école.

VOILA un EXEMPLE:



→ = hameau
 △ = Ecole